

## **L'UNION EUROPEENNE PREPARE SA NOUVELLE STRATEGIE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE**

*2010, année internationale de la biodiversité, fournit à l'UE une bonne occasion de se remobiliser pour la protection des écosystèmes et de la diversité du vivant. Dans la perspective de la conférence internationale qui se tiendra au Japon le mois prochain, les 27 ont tracé les grands axes de la future stratégie européenne en faveur de la biodiversité.*

La biodiversité est un concept récent, encore peu connu du grand public. Le mot lui-même, contraction de « diversité biologique », est apparu à la fin des années 1980, pour désigner l'ensemble des formes de vie sur Terre ainsi que leurs interactions entre elles et avec leurs habitats naturels. L'émergence de ce concept est liée à la prise de conscience de la dégradation rapide de la biodiversité, de la responsabilité humaine dans ce processus et du risque de conséquences catastrophiques.

### **2010, ANNEE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITE**

Afin de sensibiliser l'opinion publique mais aussi de mobiliser les gouvernements autour de cet enjeu planétaire, l'Organisation des Nations Unies a proclamé 2010, *Année internationale de la biodiversité*. Le constat est alarmant...Les scientifiques estiment par exemple que la moitié des espèces vivantes connues actuellement pourrait disparaître d'ici un siècle, soit à un rythme 100 à 1000 fois plus rapide que le taux naturel d'extinction ! Les causes de cette érosion sont identifiées : destruction des milieux naturels, surexploitation d'espèces sauvages, pollutions diverses, changement climatique...Or les conséquences sont bien plus graves que la seule diminution du « *catalogue de la vie* ». Ce sont des équilibres colossaux qui se dérèglent et avec eux le rôle tampon de la nature, qui est encore le plus efficace des filtres purificateurs de l'eau, le plus vaste puits de carbone et le plus puissant régulateur climatique. Les avantages et biens de toutes sortes fournis ainsi gratuitement par la nature sont appelés « *services écosystémiques* ». Or on a pu chiffrer leur perte due à la dégradation actuelle de la biodiversité à environ 50 milliards d'euros par an !

### **LES ORIENTATIONS DU CONSEIL DE L'UE**

Lors du sommet européen du 16 mars 2010, les chefs d'état et de gouvernement se sont accordés sur un objectif ambitieux: enrayer la perte de biodiversité dans l'UE d'ici à 2020 tout en assurant autant que possible sa restauration et en participant à un objectif similaire à l'échelle planétaire. Ils ont en outre décidé que cet objectif devrait être intégré dans les politiques et stratégies intersectorielles les plus importantes de l'UE, telles que la stratégie pour le développement durable ou la stratégie pour la croissance et l'emploi (dite « *UE 2020* »). Parmi les propositions concrètes, la mise en place d'*infrastructures vertes*, véritables réseaux interconnectés de zones naturelles régulatrices, devra être étudiée par la Commission européenne.

### **LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE NAGOYA**

Du 18 au 29 octobre, les 193 pays signataires de la *Convention sur la diversité biologique* se réunissent à Nagoya, au Japon, pour une conférence internationale présentée comme le « *Copenhague* » de la biodiversité. Au menu des discussions : un plan stratégique mondial pour la période 2011-2020. Sur la base des résultats obtenus et en accord avec les orientations du Conseil, la Commission européenne devra présenter d'ici la fin de l'année la stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour l'après-2010.

Alain MARTY

Centre d'Information Europe Direct